

Le 9 septembre 2022

Cher Investisseur,

**Modifications de la Politique d'investissement du M&G (Lux) Global Themes Fund (le « Fonds »),  
un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1 (la « Société »)**

**Aucune action de votre part n'est nécessaire, toutefois, nous vous recommandons de lire la présente lettre attentivement.**

Les termes définis utilisés dans cette lettre ont la même signification que dans le Prospectus de la Société, sauf si une définition différente est donnée ci-après.

Je vous informe par la présente de notre décision de mettre à jour la Politique d'investissement du Fonds afin d'introduire une « orientation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) positive », c'est-à-dire une obligation pour le Fonds de maintenir une notation ESG moyenne pondérée qui est soit :

- supérieure à celle du marché mondial des actions, tel que représenté par l'indice MSCI ACWI Net Return ; ou
- équivalente à au moins la note A de MSCI<sup>1</sup>, la plus basse des deux étant retenue.

Nous mettrons également à jour les critères d'exclusion appliqués au Fonds afin de les aligner sur ceux appliqués à d'autres compartiments d'actions classés comme ESG Enhanced dans notre gamme « Planet + » de fonds axés sur le développement durable. Cela inclut les exclusions récemment appliquées suite à la mise en œuvre de la Politique d'investissement relative au charbon thermique de M&G Investments, dont les détails sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse **www.mandg.com**

Des informations détaillées sur les classifications ESG des fonds M&G, telles que ESG Enhanced, sont également disponibles sur notre site Internet, ainsi que dans la section « Glossaire ESG » de l'Annexe 1 du Prospectus.

suite à la page suivante

---

<sup>1</sup> Les notes ESG de MSCI sont basées sur l'identification des risques ESG les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur selon la classification Global Industry Classification Standard ; elles vont de AAA (la plus élevée) à CCC (la plus faible). Pour plus d'informations sur les notes ESG de MSCI, rendez-vous sur **www.msci.com**

**L'objectif d'investissement du Fonds ne changera pas, et son approche d'investissement globale ainsi que son profil de risque ne seront pas affectés par ces modifications. Le portefeuille ne subira pas de changements immédiats à la suite de ces modifications.**

### **Détails des modifications**

Les modifications seront effectives à compter du jeudi 10 novembre 2022 (la « Date d'entrée en vigueur »).

#### **- Modifications des informations figurant dans le Prospectus**

En plus de la modification de la Politique d'investissement, la section Approche d'investissement de la Stratégie d'investissement sera mise à jour pour détailler la manière dont les entreprises sont sélectionnées pour contribuer à maintenir une orientation ESG positive. La section sur Approche d'investissement responsable précisera également la classification Planet + du Fonds.

Enfin, nous profitons de cette occasion pour clarifier les informations incluses dans les sections Indice de référence et Profil de l'investisseur type.

L'Annexe 1 au verso de la présente lettre fournit une comparaison complète des informations actuelles et mises à jour du Prospectus pour le Fonds.

#### **- Mise à jour des exclusions ESG**

Le Fonds adoptera les critères d'exclusion standard de M&G pour les produits que nous classons dans la catégorie « ESG Enhanced ». Pour ce faire, les modifications suivantes doivent être apportées aux critères d'exclusion ESG actuels du Fonds :

- une nouvelle exclusion, celle des sociétés impliquées dans l'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz, telle que les sables bitumineux et le forage arctique, avec un seuil de chiffre d'affaires combiné de 10 % ;
- une augmentation du seuil de chiffre d'affaires pour les services de jeux d'argent et la production de divertissements pour adultes (5 % à 10 %) ;
- l'ajout de l'activité de distribution, en plus de la production, à l'exclusion des divertissements pour adultes, associée à une augmentation du seuil de chiffre d'affaires de 5 % à 10 % ; et
- la suppression de l'exclusion des sociétés de services publics spécialisées dans l'énergie qui tirent plus de 30 % de leur chiffre d'affaires de la production d'énergie nucléaire.

En outre, la restriction sur l'extraction du charbon thermique et la production d'énergie thermique au charbon sera supprimée, car la mise en œuvre de la Politique d'investissement relative au charbon thermique de M&G Investments en début d'année a introduit des restrictions sur ces investissements dans tous nos Compartiments.

Les détails complets des critères d'exclusion ESG mis à jour du Fonds seront disponibles sur notre site Internet à compter de la Date d'entrée en vigueur.

### **Pourquoi ces modifications surviennent-elles ?**

L'ajout de l'orientation ESG positive améliorera les caractéristiques ESG du Fonds et, parallèlement à la mise à jour des exclusions ESG, apportera une approche plus cohérente de l'application des critères ESG dans nos fonds d'actions Planet + classés comme ESG Enhanced, ce qui les rendra plus simples et plus cohérents pour les investisseurs.

suite à la page suivante

**Coûts d'administration associés aux modifications**

Tous les coûts d'administration associés aux modifications seront à la charge de M&G.

**Modification de votre investissement**

Vous avez la possibilité de vendre vos parts ou de les échanger gratuitement contre celles d'un autre compartiment de la Société, à tout moment antérieurement aux modifications apportées conformément à nos conditions générales.

**Pour plus d'informations**

En cas de doute quant aux mesures à prendre ou pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel M&G ou, pour toute question d'ordre opérationnel, notre équipe du service client par e-mail à l'adresse [csmang@rbc.com](mailto:csmang@rbc.com) ou par téléphone au +352 2605 9944. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00. Par souci de sécurité et afin d'améliorer la qualité de nos services, les appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés et surveillés.

Veillez noter que nous ne sommes pas en mesure de vous donner des conseils en matière d'investissement. En cas de doute concernant la portée de ces modifications, veuillez demander l'avis d'un conseiller financier.

Sincères salutations,



Laurence Mumford  
Chair, M&G (Lux) Investment Funds 1

Pièce jointe :

- Annexe 1 : Comparaison des informations actuelles et nouvelles figurant dans le Prospectus du Fonds M&G (Lux) Global Themes Fund.

## Annexe 1 – Comparaison des informations actuelles et nouvelles figurant dans le Prospectus du Fonds M&G (Lux) Global Themes Fund.

Vous remarquerez que le texte diffère de celui figurant dans les Documents d'informations clés pour l'investisseur du Fonds (DICI). Cela s'explique par le fait que le Prospectus décrit l'étendue complète des outils à la disposition du gestionnaire de fonds ainsi que les limites dans le cadre desquelles ils doivent être utilisés, tandis que les informations figurant dans les DICI fournissent une description plus brève. Les DICI basés sur les nouveaux objectifs d'investissement ainsi que les nouvelles politiques et stratégies d'investissement seront disponibles pour consultation sur le site [www.mandg.com](http://www.mandg.com).

Sachez que dans tous les cas, les termes d'origine (en anglais) dans les informations du Fonds, présents dans la dernière version juridiquement applicable du Prospectus anglais approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) auront préséance sur toute traduction de ces termes.

**Veillez noter que les sections Objectif d'investissement, Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et Informations ESG sont inchangées et ne sont donc pas répertoriées ci-dessous.**

M&G (Lux) Global Themes Fund	
Informations existantes sur le fonds (en vigueur jusqu'au mercredi 9 novembre 2022)	Informations mises à jour sur le fonds (en vigueur à compter du jeudi 10 novembre 2022)
<p><b>Politique d'investissement</b></p> <p>Le Fonds investit au moins 80 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des actions et titres assimilés de sociétés de tout secteur et de toute capitalisation de marché, domiciliées dans n'importe quel pays, y compris les marchés émergents.</p> <p>Le Fonds investit dans des titres qui répondent aux Critères ESG.</p> <p>Les types d'exclusions suivants s'appliquent aux investissements directs du Fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclusions fondées sur des normes : investissements réputés ne pas respecter les normes de conduite généralement reconnues en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.</li> <li>• Exclusions sectorielles et/ou fondées sur les valeurs : investissements et/ou secteurs exposés à des activités commerciales qui sont jugées porter atteinte à la santé humaine, au bien-être de la société, à l'environnement ou qui ne sont pas compatibles avec les critères sectoriels et/ou fondés sur les valeurs du Fonds.</li> <li>• Autres exclusions : investissements jugés en contradiction avec les Critères ESG.</li> </ul> <p>Les termes « réputés/jugé(e)s » ci-dessus font référence à une évaluation par rapport aux Critères ESG, tel que mentionné dans la section Informations ESG ci-dessous. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les exclusions applicables au Fonds dans le présent document.</p> <p>Le Fonds peut également investir indirectement par le biais de fonds (c.-à-d. des OPCVM et autres OPC, y compris des fonds gérés par M&amp;G) et peut investir dans d'autres valeurs mobilières telles que des obligations à court terme et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de la liquidité, de liquidités et de quasi-liquidités.</p>	<p><b>Politique d'investissement</b></p> <p>Le Fonds investit au moins 80 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des actions et titres assimilés de sociétés de tout secteur et de toute capitalisation de marché, domiciliées dans n'importe quel pays, y compris les marchés émergents.</p> <p>Le Fonds investit dans des titres qui répondent aux Critères ESG.</p> <p>Les types d'exclusions suivants s'appliquent aux investissements directs du Fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclusions fondées sur des normes : investissements réputés ne pas respecter les normes de conduite généralement reconnues en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.</li> <li>• Exclusions sectorielles et/ou fondées sur les valeurs : investissements et/ou secteurs exposés à des activités commerciales qui sont jugées porter atteinte à la santé humaine, au bien-être de la société, à l'environnement ou qui ne sont pas compatibles avec les critères sectoriels et/ou fondés sur les valeurs du Fonds.</li> <li>• Autres exclusions : investissements jugés en contradiction avec les Critères ESG.</li> </ul> <p>Les termes « réputés/jugé(e)s » ci-dessus font référence à une évaluation par rapport aux Critères ESG, tel que mentionné dans la section Informations ESG ci-dessous. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les exclusions applicables au Fonds dans le présent document.</p> <p>Le Fonds maintient une note ESG moyenne pondérée qui est</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. supérieure à celle du marché mondial des actions, tel que représenté par l'indice MSCI ACWI Net Return ; ou</li> </ol>

<p>Le Fonds peut investir dans des Actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.</p> <p>Des instruments dérivés peuvent être utilisés à des fins de Gestion efficace de portefeuille et de couverture.</p>	<p>2. équivalente à au moins une note A de MSCI ; la plus basse des deux étant retenue.</p> <p>Le Fonds peut néanmoins investir sur l'ensemble des notations ESG. La méthode de calcul du Fonds ne comprendra pas les titres qui n'ont pas de notation ESG ni les liquidités, les quasi-liquidités, certains instruments dérivés et certains organismes de placement collectif.</p> <p>Le Fonds peut également investir indirectement via des fonds (c'est-à-dire des OPCVM et d'autres OPC, y compris des fonds gérés par M&amp;G), et peut investir dans d'autres valeurs mobilières telles que des obligations à court terme et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de la liquidité, des liquidités et des quasi-liquidités.</p> <p>Le Fonds peut investir dans des Actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.</p> <p>Des instruments dérivés peuvent être utilisés à des fins de Gestion efficace de portefeuille et de couverture.</p>
<p><b>Stratégie d'investissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche d'investissement</b></li> </ul> <p>L'Approche d'investissement combine la recherche thématique et l'analyse fondamentale de la société. Le Gestionnaire des Investissements a pour objectif d'identifier les thèmes à long terme découlant des tendances structurelles, et sélectionne les sociétés qui peuvent bénéficier de ces changements structurels. Il cherche également à déterminer les sociétés bien gérées dont les perspectives à long terme ne sont pas pleinement appréciées par le marché boursier. Le Fonds vise à se diversifier à un large éventail de pays et de secteurs.</p> <p>Les considérations de durabilité, qui englobent les facteurs ESG, sont entièrement intégrées dans le processus d'investissement, en mettant l'accent sur la recherche interne du Gestionnaire des Investissements. L'analyse prend en compte les risques ESG et les aspects propres à chaque investissement, et inclut un engagement continu avec les sociétés émettrices, le cas échéant.</p> <p>Afin d'identifier les titres à acheter, le Gestionnaire des Investissements réduit l'univers d'investissement potentiel comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les exclusions énumérées dans la Politique d'investissement sont écartées.</li> <li>2. Le Gestionnaire des Investissements identifie ensuite les sociétés qui sont jugées appropriées pour une analyse plus approfondie. L'analyse de ces sociétés, réalisée par le Gestionnaire des Investissements, comprend une évaluation des Facteurs ESG, ainsi que d'autres caractéristiques financières et opérationnelles. À la suite de l'évaluation de la qualité en fonction des critères ESG, le Gestionnaire des Investissements quantifie ensuite les risques ESG pour ces sociétés afin de déterminer si ces risques ont été pris en compte dans la valorisation d'une société.</li> </ol>	<p><b>Stratégie d'investissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche d'investissement</b></li> </ul> <p>L'approche d'investissement combine la recherche thématique et l'analyse financière de sociétés individuelles. Le Gestionnaire des Investissements a pour objectif d'identifier les thèmes à long terme découlant des tendances structurelles, et sélectionne les sociétés qui peuvent bénéficier de ces changements structurels. Il cherche également à déterminer les sociétés bien gérées dont les perspectives à long terme ne sont pas pleinement appréciées par le marché boursier. Le Fonds vise à se diversifier à un large éventail de pays et de secteurs.</p> <p>Les considérations de durabilité, qui englobent les facteurs ESG, sont entièrement intégrées dans le processus d'investissement, en mettant l'accent sur la recherche interne du Gestionnaire des Investissements. L'analyse prend en compte les risques ESG et les aspects propres à chaque investissement, et inclut un engagement continu avec les sociétés émettrices, le cas échéant.</p> <p>Afin d'identifier les titres à acheter, le Gestionnaire des Investissements réduit l'univers d'investissement potentiel comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les exclusions énumérées dans la Politique d'investissement sont écartées.</li> <li>2. Le Gestionnaire des Investissements identifie ensuite les sociétés qui sont jugées appropriées pour une analyse plus approfondie. L'analyse de ces sociétés, réalisée par le Gestionnaire des Investissements, comprend une évaluation des Facteurs ESG, ainsi que d'autres caractéristiques financières et opérationnelles. À la suite de l'évaluation de la qualité en fonction des critères ESG, le Gestionnaire des Investissements quantifie ensuite les risques ESG pour ces sociétés afin de déterminer si ces risques ont été pris en compte dans la valorisation d'une société. Le Gestionnaire</li> </ol>

<p>3. Le Gestionnaire des Investissements a ensuite recours à une analyse des fondamentaux pour examiner la valorisation de ces sociétés et le moment opportun pour acheter en tenant compte de l'objectif financier du Fonds.</p> <p>Vous trouverez de plus amples informations sur l'évaluation ESG et le processus d'investissement dans le document relatif aux Critères ESG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche d'investissement responsable</b></li> <li>• Les Critères ESG devraient réduire l'univers d'investissement du Fonds d'au moins 20 %.</li> <li>• Tous les titres détenus dans le Fonds sont soumis aux Critères ESG. Pour ce faire, il utilise des analyses internes de M&amp;G et/ou des informations ESG de tiers. Comme expliqué dans le document Critères ESG, il peut être impossible d'effectuer une analyse ESG sur les liquidités, les quasi-liquidités, certains instruments dérivés et certains organismes de placement collectif selon les mêmes normes que pour les autres investissements. Le Gestionnaire des Investissements évaluera l'adéquation desdits instruments par rapport aux objectifs d'investissement du Fonds.</li> </ul>	<p>d'investissement privilégie les investissements qui présentent de meilleures caractéristiques ESG sous réserve que cela n'affecte pas de manière préjudiciable la poursuite de l'objectif d'investissement. Ce processus devrait aboutir à la constitution d'un portefeuille présentant de meilleures caractéristiques ESG.</p> <p>3. Le Gestionnaire d'investissement a ensuite recours à une analyse complémentaire pour examiner la valorisation de ces sociétés et le moment opportun pour acheter en tenant compte de l'objectif financier du Fonds.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche d'investissement responsable</b></li> <li>• Le Fonds est classé Planet+/ESG Enhanced.</li> <li>• Les Critères ESG devraient réduire l'univers d'investissement du Fonds d'au moins 20 %.</li> <li>• Tous les titres détenus dans le Fonds sont soumis aux Critères ESG. Pour ce faire, il utilise des analyses internes de M&amp;G et/ou des informations ESG de tiers. Comme expliqué dans le document Critères ESG, il peut être impossible d'effectuer une analyse ESG sur les liquidités, les quasi-liquidités, certains instruments dérivés et certains organismes de placement collectif selon les mêmes normes que pour les autres investissements. Le Gestionnaire des Investissements évaluera l'adéquation desdits instruments par rapport aux objectifs d'investissement du Fonds.</li> </ul> <p>La classification ESG du Fonds est expliquée à la section « Glossaire ESG » de l'Annexe 1 du présent Prospectus et sur le site Internet de M&amp;G.</p>
<p><b>Indice de référence</b></p> <p>Indice MSCI ACWI Net Return</p> <p>L'indice de référence est un comparateur à l'aune duquel la performance du Fonds peut être mesurée. L'indice a été choisi en tant qu'indice de référence du fonds, car il reflète au mieux la portée de la Politique d'investissement du fonds. L'indice de référence sert uniquement à mesurer la performance du Compartiment et ne limite pas la construction du portefeuille du Compartiment.</p> <p>Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. Le Gestionnaire des Investissements peut à son entière discrétion choisir quels investissements acheter, détenir ou vendre au sein du Fonds. Les participations du Compartiment peuvent différer de manière significative des composantes de l'indice de référence.</p> <p>L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc pas les Critères ESG.</p> <p>L'indice de référence est présenté dans la devise de la catégorie d'actions.</p>	<p><b>Indice de référence</b></p> <p>Indice MSCI ACWI Net Return</p> <p>L'indice de référence est un comparateur à l'aune duquel la performance du Fonds peut être mesurée. L'indice a été sélectionné comme indice de référence du Compartiment, car il reflète le mieux la portée de la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence sert uniquement à mesurer la performance du Compartiment et ne limite pas la construction du portefeuille du Compartiment.</p> <p>Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. Le Gestionnaire des Investissements peut à son entière discrétion choisir quels investissements acheter, détenir ou vendre au sein du Fonds. Les participations du Fonds peuvent s'écarter de manière significative des composantes de l'indice de référence et, par conséquent, la performance du Fonds peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.</p> <p>L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc pas les Critères ESG.</p> <p>L'indice de référence est présenté dans la devise de la catégorie d'actions.</p>
<p><b>Profil de l'investisseur type</b></p> <p>Le Fonds convient aux investisseurs particuliers et aux investisseurs institutionnels qui souhaitent allier revenu et croissance du capital dans un portefeuille composé de titres de sociétés du monde entier, et qui</p>	<p><b>Profil de l'investisseur type</b></p> <p>Le Fonds peut convenir aux investisseurs particuliers et institutionnels qui souhaitent allier revenu et croissance du capital dans un portefeuille composé de titres de sociétés du monde entier, et qui recherchent un fonds qui</p>

<p>recherchent un fonds qui applique des Facteurs ESG lors de l'investissement.</p> <p>Rien ne garantit que les objectifs du Fonds seront atteints. Les investisseurs qualifiés doivent savoir que leur capital est exposé à un risque et que la valeur de leur investissement et de tout revenu dérivé peut aussi bien augmenter que baisser.</p> <p>Dans chaque cas, on s'attend à ce que tous les investisseurs connaissent et apprécient les risques associés à l'investissement dans des Actions du Fonds.</p> <p>Ce Fonds peut convenir à des investisseurs qui disposent d'un horizon d'investissement d'au moins cinq ans.</p>	<p>applique des Facteurs ESG et qui tient compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité lors de l'investissement.</p> <p>Rien ne garantit que les objectifs du Fonds seront atteints. Les investisseurs qualifiés doivent savoir que leur capital est exposé à un risque et que la valeur de leur investissement et de tout revenu dérivé peut aussi bien augmenter que baisser.</p> <p>Dans chaque cas, on s'attend à ce que tous les investisseurs connaissent et apprécient les risques associés à l'investissement dans des Actions du Fonds.</p> <p>Ce Fonds peut convenir à des investisseurs qui disposent d'un horizon d'investissement d'au moins cinq ans.</p>
--	---